

INTITULE DU POSTE

ENSA NORMANDIE-2023-1416970-MCF VT cat 2 n°1

INTITULE LONG DU POSTE

Maître ou maîtresse de conférences / Ville et territoires – géographie et paysage / Catégorie 2

ELEMENTS ADMINISTRATIFS**Corps** (pour les postes ouverts aux titulaires)
CatégorieMCF
A**Domaine fonctionnel**
Emploi de référenceEnseignement supérieur recherche
RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001**Date de vacance de l'emploi**

01/09/2024

LOCALISATION DU POSTE**Région**

Normandie

Département

Seine Maritime

Adresse

27 rue Lucien Fromage 76160 Darnétal

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

Fondée en 1904, l'ENSA Normandie s'est installée en 1984 sur les communes de Darnétal et Rouen (76), dans une ancienne usine témoin de l'architecture de la moitié du XIX^e s., au cœur d'un parc de 2,5 ha. L'école offre aujourd'hui 6000 m² de surface utile dédiée à l'enseignement de l'architecture, auxquels se rajouteront 500m² dédiés à la recherche en 2024 financés par le plan de relance de l'État.

L'ENSA Normandie est membre de la ComUE Normandie Université, qui regroupe l'ensemble de l'ESR de la nouvelle Région Normandie. Elle accueille 52 enseignants titulaires et associés dont 7 professeurs et 5 HDR, et 120 intervenants extérieurs, une équipe administrative de 40 agents, pour former près de 700 étudiants.

Son projet pédagogique est caractérisé par une Licence très intégrée, offrant un parcours de progressivité bien identifié et clôt par un semestre d'ouverture internationale. Cette Licence se développe avec un double cursus Licence architecture - Bachelor ingénieur avec l'INSA Rouen Normandie depuis la rentrée 2020, ainsi qu'une Licence délocalisée à Hanoï (Vietnam).

Le Master est structuré en trois domaines d'étude : Expérimentations (architecture et écologie), Transform (enjeux de l'intervention dans l'existant) et Architecture de la Ville et des Territoires (AVT). Elle délivre le master DRAQ en bi-cursus avec le département de Génie civil l'Université du Havre.

Enfin depuis juillet 2023, l'ENSAN Normandie est accréditée à la délivrance du doctorat, à l'appui de la reconnaissance des travaux de recherche menés au sein du laboratoire ATE.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école

L'Unité de recherche en architecture «Architecture, territoire, environnement – Normandie» a été labellisée Équipe d'accueil n°7464 par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2016 (ATE – EA 7464). Elle dépend d'un établissement de tutelle : l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie (ENSA Normandie), elle-même établissement public administratif placé sous la tutelle conjointe du ministre chargé de l'architecture et du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

ATE Normandie a pour mission la création, la diffusion et la valorisation de connaissances nouvelles auprès de la communauté scientifique. Son objectif est de constituer un lieu de recherche de référence, ancré dans son territoire, doté d'une identité stable et attractive pour les chercheurs comme pour les doctorants. L'Unité de recherche contribue à la politique scientifique de l'ENSA Normandie, participe à sa pédagogie et assure le lien entre la recherche et les formations qui y sont dispensées. Elle a également vocation à développer des partenariats avec les acteurs régionaux de la recherche.

DESCRIPTIF DU POSTE – *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

L'enseignant(e) recruté(e) devra s'intégrer dans les équipes pédagogiques constituées en cycle licence et au sein de l'un des trois domaines d'études en cycle master.

Charges pédagogiques et scientifiques

Cycle Licence :

En cycle Licence conduisant au Diplôme d'études en architecture (DEA), l'enseignant.e interviendra au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans le cadre du semestre 5 et notamment dans l'atelier de projet architectural et urbain.

Le service de l'enseignant.e comprendra :

- l'encadrement d'un atelier de projet (S5 – 108 h TD).
- la participation aux cours magistraux de théorie de l'architecture selon les besoins de l'équipe (S2 – 8 h CM)
- un enseignement optionnel théorique « Notions » (S6 – 20 hCM et 10h TD)

Cycle Master :

En cycle Master conduisant au titre d'Architecte diplômé de l'État (ADE). L'enseignant.e interviendra dans l'un des trois domaines d'étude de l'école

Le service de l'enseignant.e comprendra :

- l'encadrement d'un atelier pluridisciplinaire de projet (80 h TD) qui sera dispensé **en anglais**.
- des cours magistraux associés à un atelier (24h CM) qui seront dispensés **en anglais**.

Il est attendu de l'enseignant qu'il participe aux réflexions sur l'évolution des formations de Master au regard des projets de partenariat avec les Universités de Rouen et du Havre. L'ENSA Normandie est en effet lauréate de deux projets du Plan d'Investissement d'Avenir « Excellences » pour le projet « Campus polytechnique des territoires maritimes et portuaires » de l'Université du Havre et pour le projet « Transitions » de l'Université de Rouen.

Autres services d'enseignement :

Il est aussi attendu que l'enseignant.e participe :

- aux jurys de semestre ;
- au recrutement des primo entrants ;
- à la vie institutionnelle et aux diverses instances de l'école (CFVE, CR, CPS, groupes de travail, ...).

Enfin, il est également attendu que l'enseignant(e) recruté(e)

- s'engage dans l'une des chaires de l'ENSA Normandie
- participe aux activités scientifiques du laboratoire ATE (Architecture, Territoire, Environnement),

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

L'enseignant(e) recruté(e) sera capable de s'insérer dans un cadre pédagogique existant, en cycle Licence et en cycle Master.

La capacité de monter des partenariats pédagogiques avec les acteurs du territoire en Normandie est recherchée.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

Formations, expériences et compétences requis :

L'enseignant(e) recruté(e) devra posséder le titre de paysagiste-concepteur (ou diplôme étranger équivalent), ainsi qu'une solide expérience pédagogique et professionnelle dans le domaine du projet urbain et territorial, et devra présenter des activités de recherche reconnues.

1 - Solide culture de paysagiste et d'écologue:

L'enseignant(e) recruté(e) devra se prévaloir d'une connaissance approfondie des sciences du vivant et leur application dans le projet urbain et territorial.

2 - Expérience pédagogique notable, en particulier dans les premiers semestres du cycle licence et dans l'enseignement du projet urbain et territorial en anglais. Une expérience de l'enseignement à l'étranger serait appréciée.

3 - Expérience recherche souhaitée

L'enseignant(e) recruté(e) pourra se prévaloir d'une activité de recherche reconnue en théorie du projet urbain et paysager.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018, modifié, portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Normandie

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2024>

Personne à contacter

alina.chisliac@rouen.archi.fr